Délibérations, arrêtés, décisions

Les différents actes publiés

Les délibérations prises en conseil municipal

Les arrêtés et décisions

Les actes réglementaires de portée générale : règlement de voirie, arrêtés permanents de stationnement et de circulation, consommation d'alcool sur la voie publique, fêtes foraines, interdiction de baignade, chats errants, arrêtés de délégation de fonction et de signature... (liste non exhaustive)

HÔTEL DE VILLE
Place du Gén. de Gaulle CS 72365
22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1
02 96 62 54 00
Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h
Sam : 9h-12h (formalités adm.)